

Commune de Forges-les-Bains (91)



ARCHITECTURE, URBANISME & PAYSAGE

Etat des lieux patrimonial – Mars 2009

NOTE DE SYNTHÈSE

PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE



NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

Cet *Etat des lieux patrimonial* a été commandité
par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
et réalisé en collaboration avec le Service régional de l'Inventaire



NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

A l'occasion de la révision de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, a été proposé un élargissement de son territoire par la Région Ile-de-France. C'est pour mieux connaître les nouvelles communes impétrantes et leurs caractéristiques patrimoniales que ce travail a été lancé. Rappelons que le Syndicat mixte du Parc est tenu de prouver aux instances nationales qui renouvelleront son label la cohérence territoriale et patrimoniale de ce nouveau périmètre et de faire preuve de la richesse du patrimoine culturel qui le constitue.

Compte tenu des délais contraints et de l'agrandissement significatif du territoire, il n'a pas été possible de lancer un inventaire du patrimoine, démarche très précise de connaissance, d'analyse et de catégorisation du patrimoine bâti qui demande beaucoup de temps (2 à 3 ans par commune habituellement).

Voilà pourquoi a été commandé un *Etat des lieux patrimonial*, une analyse plus rapide des éléments bâtis, selon une méthodologie élaborée avec le Service régional de l'Inventaire.

Quelques précautions doivent être précisées concernant cette méthode et le résultat obtenu. Il est important de redire que le travail réalisé ne constitue en aucun cas un inventaire mais un *diagnostic patrimonial* compte tenu de la masse à étudier dans le délai imparti. Le travail d'analyse et de classement tient plus de l'impression que de l'étude car il ne s'est pas fait avec un recul suffisant. Voilà pourquoi la catégorisation n'a peut-être pas toujours été très précise et le manque de temps n'a pas permis la réflexion, ni le réajustement des données saisies sur le terrain. Par ailleurs, le repérage a été réalisé selon des catégories typologiques envisagées a priori : il n'a pas été possible de les affiner en fonction des terrains visités.

Il n'en reste pas moins que le résultat permet une analyse globale de l'intérêt patrimonial des communes visitées, analyse fondée sur des données précises.

Enfin, l'appel d'offres ayant été lancé le 9 juin 2008, l'étude n'a porté que sur les 37 communes ayant fait vœu, à cette date, de participer aux travaux préparatoires de la charte par délibération. Il s'agit de :

| | |
|--|---|
| <u>21 communes des Yvelines</u> BAZOUCHES-SUR-GUYONNE GALLUIS GAMBAIS GAMBAISEUIL GROSROUVRE HERMERAY JOUARS-PONTCHARTRAIN LA BOISSIERE-ECOLE LA HAUTEVILLE LA QUEUE-LES-YVELINES LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE LES BREVIAIRES | <u>et de 16 communes de l'Essonne</u> ANGERVILLIERS BOULLAY-LES-TROUX BRIIS-SOUS-FORGES COURSON-MONTELOUP FONTENAY-LES-BRIIS FORGES-LES-BAINS GIF-SUR-YVETTE GOMETZ-LA-VILLE JANVRY LES MOLIERES LE VAL-SAINT-GERMAIN LIMOURS |
|--|---|

NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

| | |
|---|---|
| LES ESSARTS-LE-ROI LES MESNULS LE PERRAY-EN-YVELINES MAREIL LE GUYON MERE POIGNY-LA-FORET RAIZEUX SAINT-LEGER-EN-YVELINES SAINT-REMY-L'HONORE | PECQUEUSE SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD VAUGRIGNEUSE |
|---|---|

Les communes de Rambouillet et de Montfort-L'Amaury n'ont pas fait non plus partie de ce recensement, étant déjà -du fait de leur classement en ZPPAUP - très documentées en matière patrimoniale.

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

FORME DES DOSSIERS REALISES

Pour chacune de ces communes étudiées, a été réalisé par le cabinet KARGO une *Note de synthèse* consistant en un rapport sur la commune, accompagnée de fiches décrivant chaque élément bâti relevé. Celles-ci sont regroupées dans un CD. Une base de données, intégrée dans le SIG du Parc, regroupe toutes ces données et permet une cartographie interactive des éléments repérés.

En outre, une *Synthèse générale* reprend les grandes caractéristiques du territoire dans son entier et propose des recommandations.

Une *Note historique préparatoire* a par ailleurs été réalisée par le Parc naturel régional et le Service régional de l'Inventaire pour chacune des communes étudiées.

Afin d'appliquer au quotidien sa politique de protection de la nature, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse demande que tous les rapports qu'il commande soient édités en recto verso.

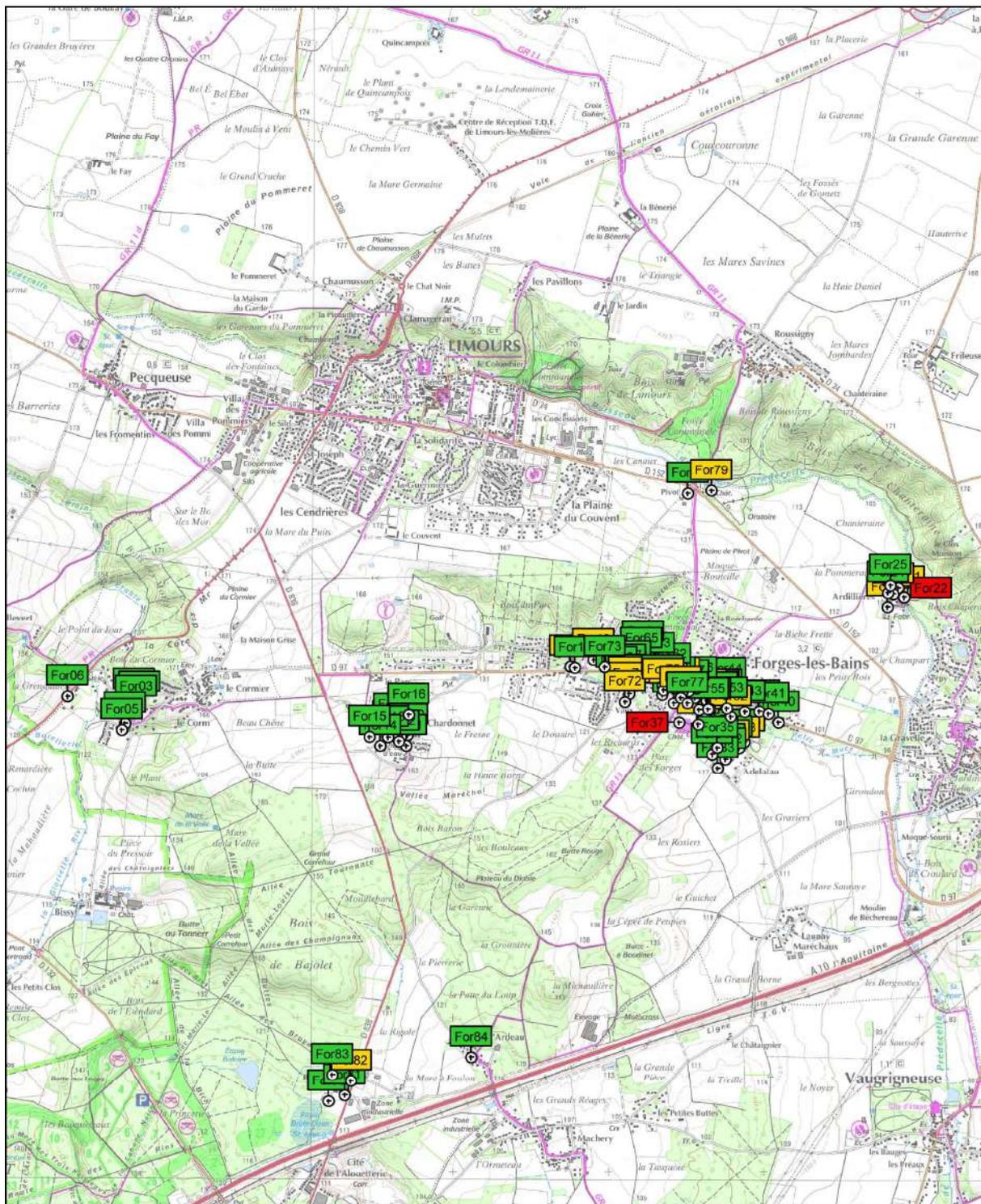
NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

| | | | | |
|--------------------------------|-------------------------------------|--|---------------------------------|----------------|
| COMMUNE DE | | | DEPARTEMENT | |
| FORGES-LES-BAINS | | | YVELINES | ESSONNE |
| DEGRE D'INTERET | | | STRUCTURE TRADITIONNELLE | |
| Exceptionnel | Remarquable | Intéressant | Lisible | Pas lisible |
| INTERET | | | | |
| Architectural | Morphologique | Paysager | Pittoresque | Historique |
| TYPOLOGIES DOMINANTES | | | | |
| Maisons rurales | Villas | | | |
| PARTICULARITE | | | | |
| Etablissements thermaux | Villas et maisons de notable | Maisons rurales à toiture en basse goutte | | |
| DOCUMENT D'URBANISME | | | | |
| PLU | Pos | Carte communale | | |



Localisation de Forges-les-Bains par rapport au PNR et aux autres communes favorables à leur rattachement – Kargo 2008

NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

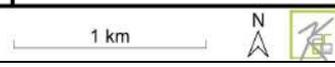


Parc Naturel Régional de la Haute-Vallée-de-Chevreuse Etat des lieux patrimonial - 2008

FORGES-LES-BAINS (91)
ELEMENTS BATIS REPERES ET DEGRES D'INTERET PATRIMONIAL

-  Patrimoine bâti exceptionnel
-  Patrimoine bâti remarquable
-  Patrimoine bâti intéressant

CartoExploreur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Echelle 1:30000
© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®



NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

NOTE DE SYNTHÈSE

A – AUJOURD'HUI LE VILLAGE

1 - La forme urbaine du village



Le noyau villageois de Forges-les-Bains, avec son église, sa mairie et le château de Forges, se concentre dans le fond du vallon du petit Muce, le long du ruisseau et de la D97 parallèle à l'axe du cours d'eau. Le village et les hameaux se situent le long de ce tracé est-ouest au nord du territoire communal, mis à part les hameaux de Bajolet de Bois d'Ardeau qui se situent de l'autre côté du plateau, au sud.



Le territoire communal est notamment constitué d'un plateau parsemé de buttes couvertes de bois. Les espaces cultivés semblent légèrement moins importants que les parties boisées. Le vallon du Petit Muce est lui bordé de bois et de friches.

La D838 reliant Limours à Dourdan traverse la commune à l'ouest et c'est par une bifurcation de la route tournant brusquement vers l'est, pour rejoindre la N20 et la vallée de l'Orge à Saint-Germain-les-Arpajon, que l'on traverse le village de Forges. Sur cette voie s'égrainent les villages de Forges, Briis-sous-Forge et Fontenay-les-Briis. Le centre villageois se trouve à l'endroit d'une avancée de la plaine de Pivot sur la hauteur de laquelle a été établie l'église. La route passe au pied, entre le ruisseau et le coteau.



C'est à ce pied de coteau que l'on trouve également le petit centre urbain de Forges, formé par quelques maisons de bourg très dénaturées. De nombreuses villas, en partie dénaturées mais pour certaines de grosse taille et bien conservées, ainsi que des maisons de notable prennent place également au pied de l'avancée rocheuse, dans le vallon. Leur construction est très certainement liée à la présence de sources et au thermalisme qui s'est développé au XIX^{ème} siècle dans le bourg, avec notamment la construction d'établissements thermaux pour soigner les scrofuleux, toujours existants. L'eau de Forges était également mise en bouteilles pour la vente. Le bâtiment liée à cette activité existe

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

encore dans le hameau des Ardillières, mais est trop dénaturé pour avoir été sélectionné.

La commune comporte huit hameaux, dont sept ont été visités pour leur intérêt patrimonial (le hameau de la Cité de l'Alouetterie, lié à l'exploitation des carrières, est constitué de pavillons du type autoconstruction) :

- Malassis, sur les flancs de la butte du Bois du Cormier, au bord du ruisseau de la Gloriette ;
- Le Chardonnet, dont le site est intéressant, dans l'angle formé par la D838 et la D97, au sommet d'une butte culminant à 163 m ;
- Adelaïau, sur les flancs du vallon du Petit Muce et en contact avec la plaine agricole ;
- Ardillières, dans le creux du vallon de Prédecelle, possédant un beau lavoir ;
- Pivot, associant une ferme et une maison de notable ;
- Bajolet, hameau de clairière situé sur la D838 ;
- Bois d'Ardeau, hameau de clairière.



De façon générale, mis à part aux Ardillières (remarquable), au Chardonnet, Pivot et à Adelaïau (intéressants) les maisons rurales et fermes présentes dans les hameaux sont très restaurées, voire dénaturées. Néanmoins, les écarts gardent (en tout cas dans les parties anciennes lorsqu'ils se sont beaucoup développés récemment comme à Bois d'Ardeau) une physionomie, une « ambiance » encore rurale, due en partie à leur isolement. La concentration du bâti en petits groupes bien identifiables est ainsi un élément urbain et paysager important pour Forges-les-Bains et que l'on retrouve dans les autres communes étudiées.

Plusieurs cours communes intéressantes sont également visibles.

Forges ne comporte qu'une seule ferme isolée, au Pivot.

Les constructions modernes (pavillons) sont nombreuses et disséminées tout autour du noyau villageois et le long de la D97, avec quelques lotissements dans les bois ou sur les pentes du vallon du Petit Muce.

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

2 - Caractéristiques paysagères

Le paysage de Forges est notamment lié à la forte présence de l'eau. Les sources, signalées par de petits édicules en meulière d'où l'eau se déverse dans des étangs canalisés (déjà existants sur le cadastre napoléonien), nombreuses, ont favorisé, on l'a vu, l'apparition des établissements d'hydrothérapie et de bains mais également de conditionnement en bouteilles qui marquent encore aujourd'hui le paysage bâti de la commune.



L'eau semble être partout (étangs et canaux bordés d'arbres alignés, ruisseaux, lavoirs, pompes, etc.) lorsque l'on arpente le centre villageois de Forges ou les hameaux. Néanmoins, les rives du ruisseau du Petit Muce, très en friche, mériteraient d'être mises en valeur. Dans le village, une belle sente bordée de hauts murs descend vers la rivière, à la rencontre d'une pompe permettant de remonter l'eau. Seul le Chardonnet, situé très en hauteur, échappe à cette distinction.

NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE



De longs et beaux murs, avec chaperon couvert de tuiles ou maçonné, filent le long de la D97 ou dans les rues d'Adelaïau ou des Ardillières par exemple. Ils protègent potagers et vergers subsistant. Les anciens « arrières » du village de Forges sont notamment encore bien identifiables au nord : le chemin parallèle à la D97 est bordé d'un côté des longs murs en pierre clôturant les anciens jardins. L'autre côté, à la place des champs, a été loti de constructions pavillonnaires.

De façon générale, les hameaux présentent l'intérêt paysager d'avoir une conformation encore particulièrement groupée, mettant directement en contact l'espace bâti, délimité par les murs arrières fermant les jardins, et la plaine ouverte agricole ou la forêt. Un beau potager est encore visible dans le centre du hameau du Chardonnet.

Dans le centre bourg de Forges, les nombreux jardins et les abords boisés du Petit Muce laissent fortement percevoir la végétation, sur la ligne d'horizon comme débordante par-dessus les murs et les haies ou en bandes enherbées sur les trottoirs et en pied de mur.



NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

3 – Familles architecturales dominantes et ensembles intéressants

Si la maison rurale reste la famille architecturale la plus représentée (22 maisons sur 83 éléments repérés), d'autres catégories sont également très présentes dans la commune de Forges. Ainsi la villa (16 repérées) et la maison de notable (8 repérées) marquent fortement le paysage bâti de la commune. Les fermes constituent également une catégorie remarquable (12 repérées), notamment dans les hameaux.

Les établissements thermaux (2 repérés) forment une des particularités de la commune. Ainsi, on le voit, les différentes familles architecturales sont toutes bien représentées, aucune ne prévaut véritablement sur les autres. Le paysage architectural de Forges est très divers.



Villa



Ferme



Maison de notable

Un ensemble remarquable est à noter :

- Le hameau des Ardillières, qui présente un ensemble de ferme, maisons rurales et maison de notable intéressant et bien conservé. Absent de constructions nouvelles, certaines maisons rurales néanmoins dénaturées, le site du hameau et sa préservation en font un ensemble remarquable.

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

4 – Caractéristiques typologiques et architecturales des constructions



Bien que nous en ayons repéré, la maison rurale perpendiculaire à la rue ne constitue pas une spécificité de la commune. Cette typologie se mêle avec les maisons rurales parallèles à la rue, sur rue ou en arrière formant cour. Les maisons rurales dessinent la plupart du temps de petites cours regroupant habitation et annexes agricoles dans de petits bâtiments en rez-de-chaussée ou en R+1. On observe de belles toitures en tuiles plates, non encore percées de vélux ou de lucarnes et

dont les ondulations sont un gage de l'ancienneté et de l'intérêt.

Une des particularités des maisons rurales relevées sur la commune de Forges est la présence de toiture en basse goutte remarquable, pour certaines encore intactes de toute ouverture. Cette caractéristique n'a pas été identifiée dans les autres communes du secteur d'étude.



Forges comporte également des maisons rurales et des fermes avec une belle maçonnerie de grès en angle avec remplissage de meulière qui mérite d'être soulignée. Certaines huisseries anciennes présentent une couleur rouge foncé singulière, intéressante à considérer car s'intégrant bien dans le paysage bâti rural.



L'intérêt architectural des villas, lorsqu'elles sont préservées, est notamment dans le détail (épi de faîtage, enduit rocailleux, ferronnerie, modénature de brique, lambrequins, céramique, etc.). Certaines présentent des éléments architecturaux particuliers (vérandas anciennes, loggias, marquise, etc.) qui en font toute la diversité et l'intérêt. Ces maisons, avec les maisons de notable, plus vraiment rurales mais pas encore totalement urbaines, faisant référence à un langage architectural

parfois « pittoresque » sont un élément fort du patrimoine bâti des bourgs étudiés. Les toitures sont majoritairement à deux pans, couvertes de tuiles soit mécaniques petits moules, soit plates ou d'ardoises pour certaines villas et maisons de notable, ainsi que pour le château.

NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

B – LES TENDANCES D'EVOLUTION

1 – Etat général du patrimoine

La commune comporte :

- 2 éléments exceptionnels : le château de Forges (For37) qui, malgré la perte de son enduit, constitue avec ses communs, son parc, ses pavillons d'angle, son mur de clôture et son portail en fer forgé un ensemble totalement visible sur le cadastre napoléonien ; la ferme des Ardillières (For22), exceptionnelle par sa conservation et l'intérêt de son site, en bord de ruisseau, avec peupleraie et beaux hangars en bois. Elle compte aussi de beaux murs en maçonnerie de grès, couvert d'un enduit ocre ancien remarquable.
- 23 éléments remarquables, dont l'ancien établissement thermal construit en 1859 pour accueillir une annexe de l'hôpital des Enfants-Malades (For19), qui, bien que restauré, est intéressant d'un point de vue historique ; l'école communale (For17) et son bel appareillage en meulière ; la mairie (For48) prenant la forme d'une grosse maison de notable (ou ayant investi une ancienne maison de notable ?) à la belle modénature ; le lavoir des Ardillières (For21) avec son intéressante structure en bois ; une maison rurale à l'étonnante toiture en basse goutte (For18) ; un étang (For52) situé dans le centre villageois et déjà existant sur le cadastre napoléonien, alimenté par une source ; la maison de notable dite « Château du Pivot » (For79) avec son intéressant jardin potager en bord de canal alimenté par le Prédecelle, comportant serres et murs de palissage.



For37



For19



For48



For22



For21



For79

- 58 éléments intéressants.

En ce qui concerne les éléments intéressants, la qualité du patrimoine bâti rural est avant tout morphologique : implantation des constructions dans leur parcelle, murs, cours et jardins, bâtis secondaires en héberge ou sur rue, etc. L'intérêt des villas et

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

des maisons de notable réside également dans la qualité de leur architecture et des matériaux employés, évaluée par rapport à leur état de conservation.

Les éléments du petit patrimoine rural sont les hangars (en bois ou métalliques), les lavoirs, les pompes à eau. Un élément de petit patrimoine de parc, curiosité du centre bourg de Forges, a été pris en considération : une entrée de maison de notable traitée comme une grotte pittoresque, en bon état de conservation.

De façon générale, on l'a vu, les hameaux sont plutôt dénaturés.

2 – Les tendances de modifications

- Les mauvaises pratiques de restauration avec des modifications et des créations d'ouvertures malheureuses (portes de garage par exemple)
- La prolifération des menuiseries vernies ou des menuiseries PVC
- La disparition volontaire des enduits de façade au profit de la pierre apparente ou la mise en place d'enduit-ciment très colorés après destruction de la modénature ancienne et placage d'une fausse modénature incohérente
- La prolifération des lucarnes et vélux

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

C – PISTES DE RECOMMANDATIONS ET DE PRESCRIPTIONS

Identité et particularités à préserver

- Conserver les murs des jardins encore en place, ainsi que les portails anciens. Dans le tissu du centre bourg de Forges, les villas ont une place prépondérante. En recul par rapport à la voie, les murs et les portails clôturant les jardins prennent ainsi une importance particulière.
- Préserver les beaux enduits ocres encore existants et les enduits rocailloux anciens, les cours aux pavés anciens, les toitures non encore attaquées par les lucarnes et les vélux ;
- Préserver les proportions et les volumétries d'origine lorsqu'elles n'ont pas été touchées ainsi que les qualités architecturales, en termes d'emboîtement des volumétries, du bâti rural ancien ;
- Préserver les qualités architecturales de détails caractéristiques des villas ;
- Préserver les flancs du vallon du Petit Muce non encore lotis, notamment autour du hameau du Chardonnet et au-delà du hameau d'Adelaïau sur la plaine. Ces espaces non encore construits permettent en effet de bien identifier chaque unité bâtie constitutive du territoire communal de Forges. Eviter l'étalement des nouvelles constructions faisant se rejoindre progressivement les centres bâtis permettra de préserver le paysage ;
- Mettre en valeur la forte présence de l'eau dans le village, à travers celle des anciens établissements thermaux comme du petit patrimoine rural liée aux sources et aux ruisseaux.